

LETTRE D'INFORMATION - Février 2023

EDITO: Les aînées et les aînés sont des citoyens comme les autres!

Chère, Cher membre de l'APEGE,
Chère Madame, Cher Monsieur,

Notre Constitution fédérale est claire, elle proclame

«**Art. 8 Égalité** Tous les êtres humains sont égaux devant la loi.

Nul ne doit subir de discrimination du fait notamment de son origine, de sa race, de son sexe, **de son âge**, de sa langue, de sa situation sociale, etc.»

Et pourtant ...: Lorsque le SSP avait fait recours au Tribunal administratif fédéral contre le fait que les cadres supérieurs de l'Etat faisaient partie des représentants du personnel au sein du Comité de la CPEG, le Tribunal avait donné raison au SSP mais, dans son arrêt, il avait relevé que les pensionné-es ne devaient pas avoir de place dans ce comité! Heureusement, par la suite, le Grand Conseil avait accepté que les pensionné-es devaient avoir droit à deux représentant-es... mais avec voix consultative.

Ce problème de la place des pensionné-es dans la société vient d'être repris par la «Plateforme du réseau seniors Genève» (auparavant: «Plateforme des associations d'aînés de Genève) dans son très intéressant «Livre blanc – Pour une politique coordonnée de la vieillesse à Genève». Ce rapport, publié en janvier 2023, est la synthèse de la consultation de 80 organisations (membres et observateurs) constituant la Plateforme.

Le lien pour l'obtenir: <https://www.platформиseniors.ch/wp-content/uploads/2023/01/PLATEFORME-Livre-blanc-2023.pdf>

Le plus intéressant, ce sont les 32 recommandations dont la réalisation permettrait de disposer, enfin, d'une politique coordonnée. Parmi celles-ci, deux, notamment, vont dans le sens souhaitable:

1. Rendre obligatoire la consultation des représentant-es seniors notamment par le biais de la Plateforme.
- 3 Valoriser au maximum l'autonomie et les capacités des seniors dans le cadre des décisions administratives et judiciaires rendues par les autorités.

Le rapport et ses recommandations ont été envoyés aux 10 partis présentant des candidat-es au Conseil d'Etat lors des prochaines élections du 2 avril prochain. Et, lundi 14 février, devant un large public invité par la Plateforme, un candidat-e pour chacun de ces partis est venu donner son avis sur le rapport et les recommandations et annoncer ses priorités s'il-elle-s devaient être élu-es.

Un commentaire: belle initiative cette manifestation, mais ... il est apparu que les candidat-es. à part un-e, étaient assez peu, à très peu, critiques par rapport aux propositions. Conclusion s'ils-elles devaient être élu-es ... Genève aura très rapidement un exemple de politique coordonnée de la vieillesse, avec, évidemment, les moyens financiers pour l'appliquer ...

Robert Pattaroni, président de l'APEGE

>> La saga de l'indexation, ou au moins de l'adaptation des pensions en 2023: où en est-on? A ce jour, on ne voit encore rien venir!

Pour situer la perte du pouvoir d'achat: entre le 1er janvier 2014 et le 31 décembre 2022, l'inflation, à Genève, a été de +3,7%, sans qu'il y ait eu adaptation, et encore moins indexation, des pensions. Afin de mieux mesurer encore la perte de pouvoir d'achat, nous avons demandé à la CPEG quand les pensions ont été adaptées à la CIA et la CEH mais nous n'avons pas encore eu de réponse.

Où en est-on ? Petit historique. En automne 2022, constatant que le Comité de la CPEG, en raison de la situation financière de la Caisse (comme celle de toutes les caisses en 2022 ...) n'allait proposer ni indexation, ni adaptation des pensions, l'APEGE a lancé, avec le SSP, une pétition demandant précisément une indexation, en vue de l'ADE du 17 novembre 2022. En moins d'un mois, près de 2'000 signatures ont été récoltées par Internet. Au cours de l'ADE, la direction de la Caisse a présenté une démonstration de la situation financière très didactique. Avec 2 hypothèses. Une indexation de 2% coûterait à la Caisse 280 mios frs car il faudrait recapitaliser. Une adaptation par un versement unique correspondant à 2% coûterait 80 mios frs. Conclusion du Comité: vu la situation financière de la Caisse, pas de proposition.

L'APEGE et le SSP, connaissant cette conclusion, ont présenté à l'ADE une résolution, largement approuvée, demandant que le Comité prenne contact avec l'Autorité cantonale de surveillance des fondations et des institutions de prévoyance afin d'obtenir une dérogation, Depuis lors, pas de nouvelles du Comité.

Aussi, en janvier, nous l'avons relancé, lui demandant une entrevue avec 3 points à l'OJ : quel suivi de la résolution, depuis quand les pensions de la CIA et de la CEH, n'ont plus été adaptées et une analyse de la statistique des pensions versées selon le montant. A propos, sans surprise, cette statistique met en évidence que les femmes, en moyenne, reçoivent des pensions nettement inférieures à celles des hommes !

Le Comité a répondu qu'il étudie le suivi à donner à notre lettre et qu'il prendra une décision en février.

Conclusion: nous n'allons pas fléchir. Sans attendre la réponse du Comité de la CPEG, nous avons prévu d'interpeller le Conseil d'Etat et/ou les partis. Et nous comptons aussi sur la solidarité du Cartel !

>> A l'avenir, en matière d'adaptation des pensions, à quoi s'attendre, sur qui compter, que pouvons-nous faire?

Actuellement, se termine aux Chambres fédérales l'examen de la loi sur le 2^{ème} pilier, soit la LPP (= Loi fédérale sur la prévoyance professionnelle vieillesse, survivants et invalidité). Le vote final devrait intervenir au terme de la session de printemps qui prendra fin le 17 mars.

Aux dernières nouvelles, la loi revue ne prévoit toujours pas de dispositif d'adaptation des pensions au renchérissement ..., contrairement à l'AVS, comme nous venons de la constater en janvier 2023. Ce n'est pas la seule attente d'amélioration qui va être non satisfaite et c'est pourquoi les syndicats ont déjà annoncé un référendum.

A Genève, sous l'impulsion d'Yves Delieutraz, membre du Bureau de l'APEGE, un Collectif d'action est en cour de constitution, sous l'égide de l'AVIVO et comprenant, pour le moment, le MPF (Mouvement populaire des familles), Pro Senecture et l'APEGE. Un moment fort du lancement de ce Collectif sera la projection, **lundi 27 mars**, du film «Le protokoll – L'histoire cachée du 2^{ème} pilier», dans la salle «**Les Salons**», **rue Bartholoni 6**.

Quant à l'APEGE, au terme de l'AG du mardi 28 mars, nous aurons l'avantage d'entendre une présentation de la révision de cette loi, par le conseiller national Christian Dandrès, par ailleurs avocat et juriste bien connu de l'ASLOCA.»

Robert Pattaroni, président et membre du bureau chargé des relations avec la CPEG

>> Quelques informations complémentaires

Activités de Culture et Loisirs, 1er semestre 2023

Le groupe «Culture et Loisirs» -qui s'occupe bénévolement de vous proposer diverses activités et que nous remercions ici chaleureusement- a mis au point un programme que vous avez reçu dernièrement par courriel (ou par la poste pour une centaine de membres qui l'ont demandé spécifiquement). L'APEGE propose à ses membres des billets pour des pièces de théâtre, des concerts, des opéras, des films ou encore des spectacles d'humour à des prix préférentiels ainsi que des visites, des excursions, des ateliers et des conférences pour des petits groupes à prix compétitifs. N'hésitez pas à consulter le site de l'APEGE qui est régulièrement mis à jour, sous www.apege.ch, rubrique «culture et loisirs».

La plupart des activités sont déjà pratiquement complètes. Il reste encore plusieurs places pour :
4 avril : Excursion en car au Val-de-Travers avec visite des mines d'asphalte et du musée de l'absinthe (avec repas en commun)

25 avril : Excursion en car à Vevey pour visiter Chaplin's world et le musée de l'alimentarium (avec repas en commun)

24 avril à 15h..: Café-conférence avec Michel Beretti au Manège-en-Ville (gratuit avec inscription)

Un gros travail a été réalisé, en lien avec l'entreprise genevoise «Infomaniak», pour vous permettre de choisir et de vous inscrire en ligne pour les activités ou les billets de spectacle que vous avez retenus. A partir de l'automne, il sera même possible de payer votre activité par carte de débit/crédit. Nous savons que certains de nos membres n'ont pas facilement accès à l'informatique, soit parce qu'ils n'ont pas d'ordinateurs, soit parce qu'ils ne sont pas à l'aise avec l'outil. Afin de tenter de limiter l'isolement, nous proposons aux membres qui en ont besoin trois possibilités de trouver sans frais de l'aide concrète et des appuis pour faire leurs inscriptions :

1. **Une permanence téléphonique** le vendredi de 9h à 11h au No 079 658 81 10
2. **Une aide par un membre de l'APEGE** tous les premiers lundis de chaque mois, de 9h à 11h à la cafétéria (1^{er} étage) de MParc Migros, av. Vibert 32 à Carouge.
3. **Une consultation dans l'un des 5 «Espace de quartier»** de la Ville de Genève équipé d'ordinateurs connectés et d'imprimantes, avec des bénévoles formés.
 - **Espace Emma Louise Zell St Jean**), les mardis-jeudis de 14h à 17h., rue du Beulet 7-9
 - **Espace de quartier des Grottes**, les mardis de 14h à 17h., rue du Grand-Pré 9 (2^e étage)
 - **Espace de quartier des Eaux-Vives**, les jeudis de 14h à 17h, rue de Montchoisy 46
 - **Espace de quartier de Champel**, les mercredis de 14h à 17h., ch. Edouard-Tavan 5
 - **Espace de quartier de Plainpalais**, les mardis de 14h à 17h., rue des Minoteries 3.

Nous vous encourageons à utiliser les diverses possibilités qui vous sont ainsi offertes pour faciliter votre entrée dans le monde de l'informatique! Notre vœu: que chacun trouve l'activité qui le satisfasse...

Y.Delieutraz & R.Gurny, coresponsables «Culture et Loisirs»

Renforcement du bureau et du comité de l'APEGE

Comme indiqué dans la lettre de convocation à l'AG, notre comité et notre bureau se trouvent en sous-effectifs. Nous lançons donc un appel pressant et intéressé à nos membres afin que les personnes désireuses de participer à donner un coup de main en faveur de la défense des droits des pensionné-e-s se fassent connaître et assurent ainsi la pérennité de notre association.

La date limite pour faire connaître sa candidature est le *samedi 18 mars 2023*. Pour toute question, contactez-nous à admin@apege.ch

Election au Grand Conseil

Madame Valérie Laemmel Juillard, membre du comité et représentante des pensionné-e-s au comité de la CPEG, nous a fait part de sa candidature comme députée sous la bannière PLR à l'élection au Grand Conseil.